

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Le Conseil intercommunal de l'APEJ est convoqué en Assemblée ordinaire, le :

Mardi 18 novembre 2025 à 20h00

au Théâtre de Terre Sainte
(Route du Jura – 1296 Coppet)

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Assermentation(s)
3. Approbation de l'ordre du jour du 18 novembre 2025
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025
5. Communications du Bureau du Conseil
6. Communications du Comité de direction
7. Réponse au postulat sur la création d'un règlement des loyers
8. Réponse à l'interpellation Mugrabi
9. Projet de règlement proposé par les délégués de Crans
10. Préavis n°04/2025 Budget 2026
 - Présentation
 - Rapport de la Commission des Finances
 - Discussion
 - Approbation
11. Préavis n°05/2025 relatif à l'évolution du projet de salle de gymnastique double (VD4) à Necker en salle triple (VD6)
 - Présentation
 - Rapport de la commission des finances & des nouvelles constructions
 - Discussion
 - Approbation
12. Divers et propositions individuelles

*L'ensemble des annexes est disponible sur le site internet de l'APEJ (www.apej.ch/conseil-intercommunal). **Suivre la procédure ci-jointe pour se connecter.***

Merci au délégué ou au suppléant qui ne recevrait pas les documents de bien vouloir se manifester avant la séance.

Nous vous rappelons qu'un délégué qui ne pourrait pas participer à une séance en informe la secrétaire ou le président avant la séance. Il doit également contacter un délégué suppléant de sa commune afin de se faire remplacer. Les suppléants reçoivent également la convocation et les annexes.

La séance **débutera à 20h00 précises**. Par conséquent, nous vous remercions d'arriver quelques minutes à l'avance afin que le quorum (article 11 des statuts) puisse être atteint lors de l'ouverture de la séance. Dans le cas contraire, une nouvelle séance devra être convoquée.

La séance sera suivie d'une collation.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Thomas Morisod
Président CI

Noémie Strub
Secrétaire CI

Annexes

- Procès-verbal du 20.05.25
- Réponse au postulat « de la Fuente » concernant les loyers
- Rapport de la commission Ad hoc
- Interpellation Mugrabi
- Réponse à l'interpellation Mugrabi
- Projet de règlement des délégués de Crans
- Préavis N°4 Budget 2026
- Budget 2026
- Annexe au budget 2026 Commentaire
- Budget ARSCO
- Rapport de la commission des Finances
- Préavis N°5 relatif à l'évolution du projet de salle de gymnastique double (VD4) à Necker en salle triple (VD6)
- Rapports des Commissions des Finances & Commission des nouvelles Constructions